


## ANNEXE 2

### Légende des plans

REPERAGE	COULEUR	INTITULE	ARTICLE DE REFERENCE DU PROTOCOLE	DESCRIPTION NON CONTRACTUELLE
A		Volumes Commerce Restitués	Article 3	Locaux commerciaux, objets des baux à construction et nécessaires à la réalisation du réaménagement des Halles, restitués par la SCFHP à la Ville
B		Volumes Commerces Restitués, puis revendus dans l'ensemble des Circulations Horizontales Cédées	Article 3 + article 10	Volumes commerciaux objets des baux à construction, faisant l'objet de deux mouvements fonciers successifs : - restitution par la SCFHP à la Ville (article 3) - vente par la Ville à la SCFHP (article 10)
C		Volumes Commerces Résiduels	Article 4	Locaux commerciaux, objets des baux à construction, autres que les Volumes Commerce Restitués et que les locaux techniques, devant revenir définitivement en pleine propriété à la SCFHP après vente par la Ville
D		Volumes Parking Rambuteau	Article 5	Volumes de parking, objets des baux à construction, faisant l'objet d'un seul mouvement foncier : vente en pleine propriété par la Ville à la SCFHP
E		Volumes inclus dans les Volumes Parking Berger et conservés pour les besoins du Projet Pôle Transport	Article 11.2	Volumes de parking, objets des baux à construction, faisant l'objet d'un seul mouvement foncier : vente par la SCFHP à la Ville
F		Volumes inclus dans les Volumes Parking Berger et revendus dans l'ensemble des Circulations Horizontales Cédées	Article 11.2 + article 10	Volumes de parking, objets des baux à construction, faisant l'objet de deux mouvements fonciers successifs : - vente par la SCFHP à la Ville (article 11.2) - vente en l'état futur d'achèvement de circulation horizontale par la Ville à la SCFHP (article 10)
G		Volumes Commerce Parking Berger	Article 11.2 + article 11.3	Volumes de parking, objets des baux à construction, faisant l'objet de deux mouvements fonciers successifs : - vente par la SCFHP à la Ville (article 11.2) - vente en l'état futur d'achèvement de commerce par la Ville à la SCFHP (article 11.3)
H		Volumes Parking Berger Reconstitués	Article 11.2 + article 11.4	Volumes de parking, objets des baux à construction, faisant l'objet de deux mouvements fonciers successifs : - vente par la SCFHP à la Ville (article 11.2) - vente en l'état futur d'achèvement de parking par la Ville à la SCFHP (article 11.4)
I		Volumes Commerce Canopée	Article 6	Volumes situés dans les nouveaux immeubles de la Canopée vendus en l'état futur d'achèvement par la Ville à la SCFHP
J		Volumes Commerce des Circulations verticales	Article 7	Volumes situés dans les circulations verticales et libérés par leur restructuration, vendus par la Ville à la SCFHP
K		Volumes Commerce du Barreau Nord-Sud	Article 8	Volumes situés dans les voiries souterraines et libérés par leur restructuration, vendus par la Ville à la SCFHP
L		Local Les Halles Le Marais	Article 9.1	Volumes vendus en l'état par la Ville à la SCFHP sous conditions suspensives de désaffectation et de déclassement
M		Local UGC Ciné Cité Les Halles	Article 9.2	Volumes vendus en l'état par la Ville à la SCFHP
N		Circulations Horizontales Cédées et éléments accessoires	Article 10	Volumes vendus par la ville à la SCFHP dans les circulations horizontales Volumes des aires de livraison nord et sud vendus par la ville à la SCFHP
		Périmètre d'intervention	Article 7	Périmètre des travaux réalisés par la Ville dans les circulations
		Linéaire de façades grevé de servitudes d'accrochage et de surplomb au profit de la SCFHP	Article 10	